

FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE
PROJET ASSOCIATIF

Sommaire

<u>I/INTRODUCTION</u>	p.2
<u>II/ NOTRE IDENTITÉ</u>	p.2
<u>III/ NOTRE ASSOCIATION</u>	p.3
<u>IV/ NOS ADHÉRENTS</u>	p.7
<u>V/ NOS ACTIONS</u>	p.9
<u>VI/ NOS ORIENTATIONS ET MOYENS</u>	p.10
<u>VII/ NOUS SOUTENIR</u>	p.11
<u>VIII/ CONCLUSION</u>	p.13
<u>IX/ SOURCES</u>	p.14

I/ INTRODUCTION

LE PROJET ASSOCIATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE PROJET ASSOCIATIF EST UN PLAN STRATÉGIQUE. IL EST LE RÉSULTAT D'UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR CE QUE SOUHAITENT RÉALISER LES MEMBRES D'UNE ASSOCIATION ET SUR LA MANIÈRE DONT ILS VEULENT LE FAIRE EN PRENANT COMPTE DE LA SITUATION ACTUELLE DE LEUR STRUCTURE. CE PLAN STRATÉGIQUE EST UN OUTIL DE MANAGEMENT INDISPENSABLE POUR AIDER L'ASSOCIATION À AGIR AVEC EFFICACITÉ, COHÉRENCE ET ADAPTABILITÉ.

LE PROJET ASSOCIATIF INTÈGRE PARFAITEMENT LA DÉFINITION DU TERME « PROJET » EN SOULIGNANT DEUX CRITÈRES ESSENTIELS : LA STRUCTURATION D'UNE PENSÉE COLLECTIVE ET LE CARACTÈRE D'ANTICIPATION INHÉRENT AUX ACTIONS MISES EN ŒUVRE (CONCEPTUALISATION DES ACTIONS).

IL RÉPOND GÉNÉRALEMENT À 3 GRANDES QUESTIONS : OÙ ALLONS-NOUS ? VERS QUOI VOULONS-NOUS ALLER ? COMMENT VOULONS-NOUS Y ALLER ?

UN ÉTAT DES LIEUX ANALYSANT LES FORCES ET FAIBLESSES DE L'ASSOCIATION MAIS AUSSI DE L'ENVIRONNEMENT EST PERTINENT POUR MENER CETTE DÉMARCHE STRATÉGIQUE. ELLE EST D'AUTANT PLUS IMPORTANTE QUAND LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION SONT FORTEMENT IMPACTÉES PAR UN ENVIRONNEMENT POLITICO-ÉCONOMIQUE.

II/ NOTRE IDENTITÉ : LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE

L'ASSOCIATION DÉNOMMÉE « FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE » - CRÉÉE EN 1926 SOUS LE NOM DE « UNION DÉPARTEMENTALE DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE SAVOIE » - EST FORMÉE PAR LES SOCIÉTÉS MUSICALES, INSTRUMENTALES, VOCALES ET LES STRUCTURES CONCOURANT À LA DIFFUSION ET À LA FORMATION MUSICALE. L'ASSOCIATION A PRIS LE NOM DE FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE LE 16 DÉCEMBRE 1982 SUITE À MODIFICATIONS DE SES STATUTS.

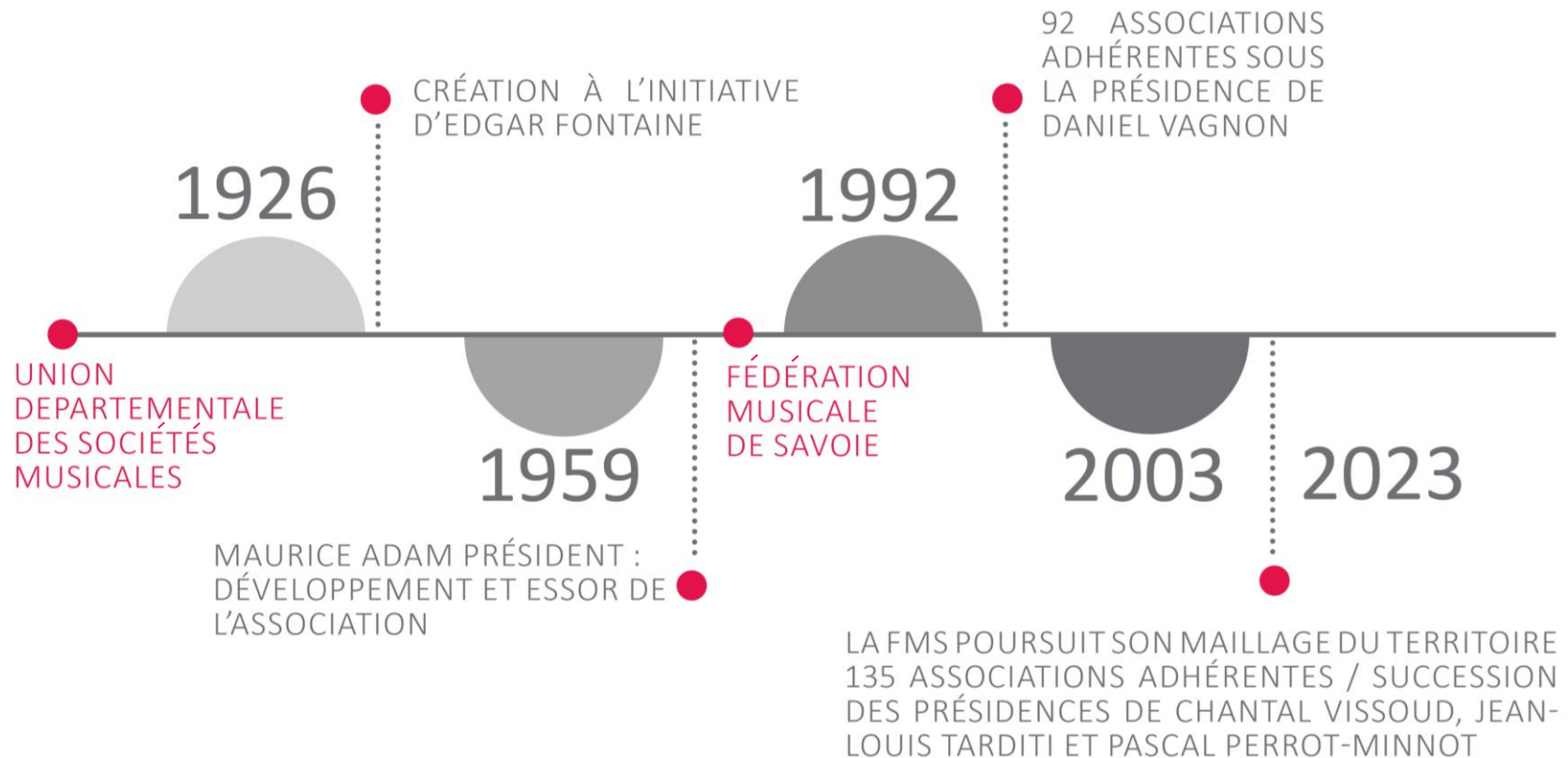
L'ASSOCIATION EST DOMICILIÉE AU 96 RUE DU NIVOLET – 73000 CHAMBÉRY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A LE CHOIX DE L'IMMEUBLE OÙ LE SIÈGE EST ÉTABLI ET PEUT LE TRANSFÉRER DANS LA MÊME VILLE PAR SIMPLE DÉCISION, CE TRANSFERT ÉTANT ALORS SOUMIS À L'APPROBATION DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE SOUSCRIT AU **CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN**. PAR AILLEURS, ELLE ASSURE DANS SES STATUTS : « L'ASSOCIATION DOIT GARANTIR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE, UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE, LA TRANSPARENCE DE SA GESTION, LE RESPECT DU PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION (NOTAMMENT L'ÉGAL ACCÈS DES HOMMES ET DES FEMMES À SES INSTANCES DIRIGEANTES ET LA PARTICIPATION DES JEUNES). TOUTE DISCUSSION POLITIQUE OU RELIGIEUSE EST FORMELLEMENT INTERDITE AU COURS DES RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DE LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE. »

III/ NOTRE ASSOCIATION

1. Historique



2. Missions



FÉDÉRER



VALORISER



DÉVELOPPER

LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE (FMS) EST UNE ASSOCIATION QUI SOUTIENT ET FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE MUSICALE AMATEUR DANS LE DÉPARTEMENT, AVEC LE SOUCI CONSTANT DU RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ MUSICALE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LIENS SOCIAUX AUTOUR DE LA MUSIQUE.

3. Valeurs

LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE POURSUIT DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, QUI ONT TOUTES LE MÊME OBJECTIF :

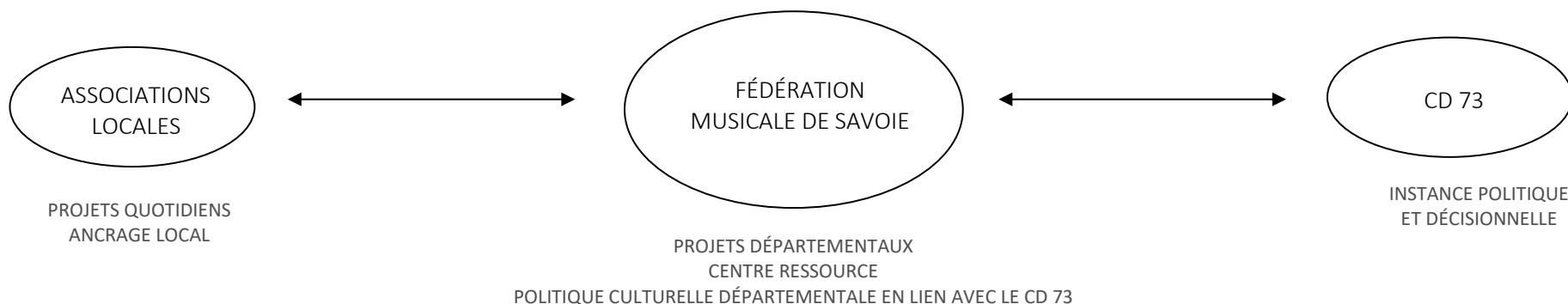
- **DÉFENDRE** LA PRATIQUE COLLECTIVE AMATEUR EN SAVOIE, EN RENDANT CET ART ACCESSIBLE À TOUS
- **FÉDÉRER ET RASSEMBLER** EN SON SEIN LES ASSOCIATIONS DE PRATIQUE MUSICALE AMATEUR
- **AMÉLIORER** LA QUALIFICATION DES MUSICIENS ET DES ENCADRANTS (CHEFS ET DIRECTEURS) ET LEUR CULTURE MUSICALE

- **CRÉER DES LIENS MUSICAUX ET SOCIAUX**
- **FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE DIFFÉRENTES ESTHÉTIQUES**
- **FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE AMATEURS ET PROFESSIONNELS**
- ASSURER UN RÔLE DE **MÉDIATION CULTURELLE** (ASSURE LES RELATIONS ENTRE LE PUBLIC ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES, LES ŒUVRES, ET LES POLITIQUES CULTURELLES)
- **DÉVELOPPER LE RÉSEAU ASSOCIATIF** DANS LE DÉPARTEMENT, FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES
- ÊTRE UN **PÔLE RESSOURCE** POUR SES ADHÉRENTS ET POUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES
- ÊTRE UNE **STRUCTURE DE RÉFÉRENCE** POUR LA CENTRALISATION DES DONNÉES
- **ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEUR VIE ASSOCIATIVE**

4. Analyse de l'environnement (externe et interne)

EXTERNE (Macro-environnement) Facteurs qui impactent l'association mais sur lesquels ladite association n'exerce aucune influence	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - relations publiques / bonne entente avec le Vice-Président du CD 73 délégué à la Culture - interlocuteur privilégié entre la structure politique et décisionnelle (CD 73) et les associations de pratique locales - démocratisation de la culture - diversité et fort développement de l'offre culturelle dans le département - seule fédération musicale départementale 	<ul style="list-style-type: none"> - politique = orientation politique élus locaux (dépendant des changements liés aux élections) - économique = subvention départementale (soumise aux volontés des décideurs politiques) - sociale = évolution des modes de pratiques culturelles : « Consommation culturelle », volatilité du public, difficulté d'investissement et d'engagement sur le long terme - secteur culturel = abondance de l'offre culturelle - difficulté à recueillir les informations des associations de pratique - problématique relevant du secteur associatif : souffre souvent de devoir justifier sa crédibilité et sa légitimité. Le secteur associatif est méconnu et souvent dévalorisé.

INTERNE (micro-environnement) Activités et processus de l'organisation elle-même	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - maillage du territoire = travail en réseau, présence repérée sur tout le département - vision globale sur les acteurs du territoire (associations de pratique) - ancienneté de la structure = historique fort - autonomie dans son organisation et ses missions = non affiliée à la Confédération Musicale de France - savoir s'entourer de partenaires culturels incontournables (SACEM, APEJS, Scènes nationales ...) - partenaires financiers et institutionnels (CD73, Conférence des Financeurs) - personnalité du secteur musical = savoir s'entourer de professionnels reconnus (renforce le crédit des actions) – bénéficie d'un réseau - esthétiques variées / diversité des actions / travail réalisé avec des spécialistes des esthétiques - l'adhésion à la FMS permet de faire un recensement des associations - ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> o Équipe de salariés permanents engagés (petite équipe très facilement repérable) o Bénévoles fortement mobilisés et investis dans leurs missions - public touché (public des concerts et usagers) : tous les âges, tous les secteurs géographiques, tous les milieux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - concurrence ambiguë avec les associations de pratique locale = volonté de ne pas se positionner sur les mêmes enjeux pour réaliser nos projets - ressources financières quasi exclusive (CD73) - le public ciblé par nos actions est un public averti car déjà pratiquant - pour nos actions : difficulté liée au « bien d'expérience » : la valeur n'apparaît qu'à travers leur consommation - ancienneté de la structure = vigilance à ne pas paraître « vieux » - image historique de l'association liée aux chorales et aux harmonies uniquement - ouverture récente aux esthétiques (autres que chorales/harmonies) - ressources humaines : peu de salariés - ressources budgétaires très contraintes : <ul style="list-style-type: none"> o Subvention départementale figée (ne peut pas évoluer au cours de l'année) o Trop faible augmentation de la subvention chaque année non corrélée à l'évolution budgétaire des actions - communication à développer : faire connaître (information) et reconnaître (notoriété)



5. Membres

LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ D'AU MOINS VINGT ET UN ET AU PLUS TRENTE MEMBRES ÉLUS PARMIS SES ADHÉRENTS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST ÉLU AU SCRUTIN MAJORITAIRE SECRET POUR TROIS ANS ; IL EST RENOUVELABLE PAR TIERS CHAQUE ANNÉE. LES MEMBRES SORTANTS SONT RÉÉLIGIBLES.

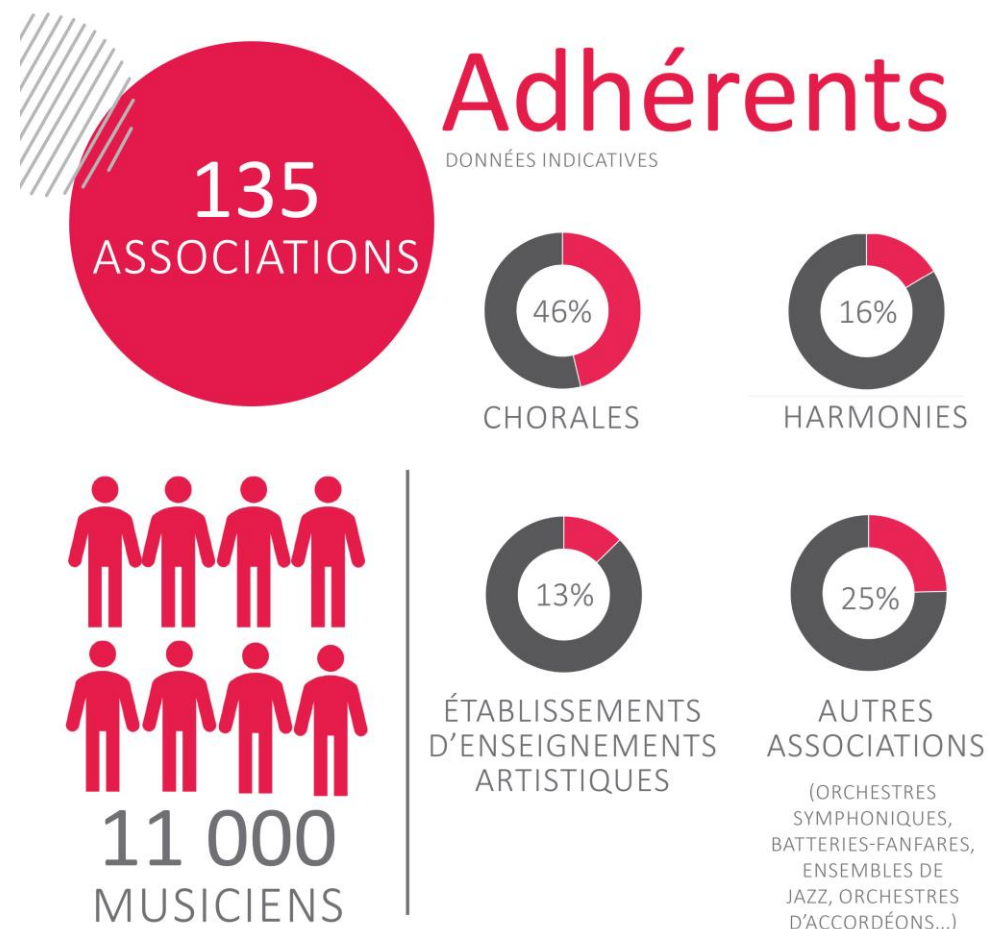
- 1 PRÉSIDENT
- 1 PRÉSIDENT-ADJOINT
- 6 VICE-PRÉSIDENTS
(CHACUN REPRÉSENTANT UN TERRITOIRE DE LA SAVOIE)
- 1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
- 1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
- 1 TRÉSORIER GÉNÉRAL
- 1 TRÉSORIER GÉNÉRAL ADJOINT
- 10 ADMINISTRATEURS

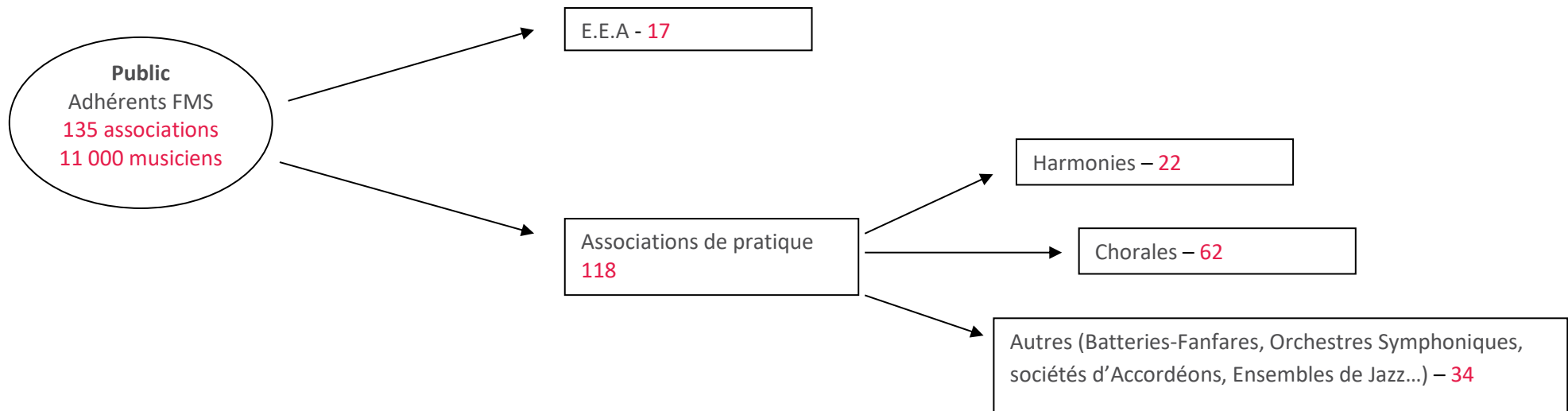
IV/ NOS ADHÉRENTS

Données indicatives

LES ADHÉRENTS SONT :

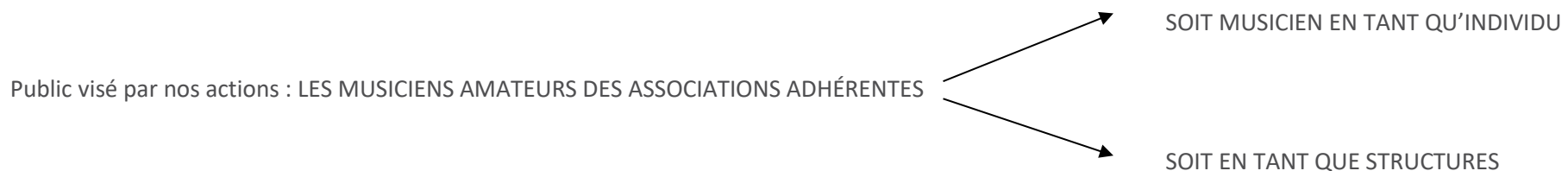
- SOIT DES ASSOCIATIONS MUSICALES
- SOIT DES COMMUNES OU ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALES (EPCI OU EPCC)





Typologie des adhérents

Répartition du public par territoire :	Lieux de répétitions	Répartition urbain/rural	Age
Avant-Pays Savoyard : 11 Arlysère : 22 Cœur de Savoie : 14 Grand Chambéry : 30 Grand Lac : 21 Maurienne : 23 Tarentaise : 14	Peu de répétitions en ERP Salles des fêtes EEA Maison des associations Salle communale	62 associations en zone urbaine 73 associations en zone rurale	Selon les associations et les pratiques : de 4 à 95 ans



V/ NOS ACTIONS



ENSEMBLES DÉPARTEMENTAUX

ORCHESTRE NEW AGE
ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAVOIE
COLONIE MUSICALE

...

PROJETS FÉDÉRATEURS

MÉLANGE D'ESTHÉTIQUES
PROJET THÉMATIQUE
RENCONTRE MUSIENS AMATEURS /
MUSIENS PROFESSIONNELS

...

FORMATIONS

FORMATIONS MUSICALES
FORMATIONS SUPPORTS (AIDE À LA VIE
DES ASSOCIATIONS)

...

25 CONCERTS / AN

50 RÉPÉTITIONS / AN

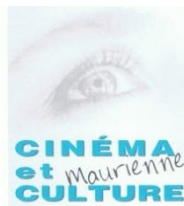
VI/ NOS ORIENTATIONS ET MOYENS

SONT PRÉSENTÉES ICI LES AMBITIONS, LA VISION ET LES OBJECTIFS QUE SOUHAITE AVOIR LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE POUR LES ANNÉES À VENIR.

OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
<p>OBJECTIF 1 : FRUCTIFIER</p> <p><i>« Produire un effet, un résultat avantageux »</i></p>	<p>1.1 MAINTENIR ET DÉVELOPPER UNE PRATIQUE MUSICALE DE QUALITÉ</p> <p>1.2 CONTINUER DE S'ENTOURER DE PERSONNALITÉS MUSICALES RECONNUES</p> <p>1.3 GARANTIR UNE ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE À NOS ACTIONS</p> <p>1.4 DÉFENDRE L'ACCÈS À LA PRATIQUE MUSICALE AU PLUS GRAND NOMBRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION - PROPOSER DES ACTIONS QUALITATIVES - TRAVAIL AVEC DES PROFESSIONNELS RECONNUS - VOLONTÉ DE NE PAS RÉPERCUTER LA TOTALITÉ DU COÛT D'UN PROJET SUR LE COÛT D'INSCRIPTION DES MUSICIENS
<p>OBJECTIF 2 : DIVERSIFIER</p> <p><i>« Rendre divers »</i></p>	<p>2.1 DÉVELOPPER LES PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES, LES PROJETS INNOVANTS ET CRÉATIFS</p> <p>2.2 DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS MUSICALES AU PROFIT DE STRUCTURES SOCIALES</p> <p>2.3 AUGMENTER LE NOMBRE D'ADHÉRENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CRÉATION DE PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES (DANSE / CIRQUE / THÉÂTRE ...) - DEVENIR MEMBRES DES COMITÉS D' ACTIONS CULTURELLES - INCITER/INFORMER LES ASSOCIATIONS DE PRATIQUE MUSICALE AMATEUR DANS LE DÉPARTEMENT : PRISE DE CONTACT ET ENVOI BROCHURE DE SAISON MUSICALE + AVANTAGES ADHÉRENTS + PROJET ASSOCIATIF
<p>OBJECTIF 3 : MUTER</p> <p><i>« Se transformer, procéder au changement »</i></p>	<p>3.1 S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET MUSICALES = VOLATILITÉ DU PUBLIC / DIFFICULTÉ D'ENGAGEMENT ET D'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME</p> <p>3.2 ÉLARGIR LA PROVENANCE DE NOS RESSOURCES FINANCIÈRES</p> <p>3.3 RECHERCHER DES FINANCEMENTS ALTERNATIFS</p> <p>3.4 RENFORCER LE TRAVAIL AVEC D'AUTRES PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS (THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE...) DANS NOS ACTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - APPEL AUX DONS PARTICULIERS - RECHERCHE DE PARTENAIRES FINANCIERS (MÉCÉNAT, INSTITUTIONS...) - SE CRÉER UN RÉSEAU SUR LES AUTRES PRATIQUES ARTISTIQUES

VII/ NOUS SOUTENIR

1. Partenaires



LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE REMERCIE SES PARTENAIRES :
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SAVOIE, LES COLLECTIVITÉS QUI METTENT À DISPOSITION LEURS STRUCTURES POUR MENER À BIEN NOS PROJETS. LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS, LE CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE, LA SACEM, AXA ASSURANCES, L'ESPACE MALRAUX SCÈNE NATIONALE DE CHAMBÉRY ET DE LA SAVOIE, LE DÔME THÉÂTRE ALBERTVILLE, CINÉMA ET CULTURE MAURIENNE, MJC DE CHAMBÉRY, CGS MUSIQUE, BELLIER MUSIQUE, MARION PIANOS, MELISMAA, LA COOPÉRATIVE DU TREMBLAY, SUPER U

DEVENIR PARTENAIRE ET
SOUTENIR LA FÉDÉRATION
MUSICALE DE SAVOIE ?
REJOIGNEZ-NOUS !

2. Soutien particulier

**VOUS SOUHAITEZ NOUS
AIDER ET APPORTER
VOTRE SOUTIEN ?
FAITES UN DON !**

S'ENGAGER, AIDER NOTRE ASSOCIATION À RÉALISER SES MISSIONS, ADHÉREZ À NOS CONVICTIONS : SOUTENEZ-NOUS PAR UN GESTE FINANCIER.

LA FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE EST RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. AINSI, LES DONATEURS BÉNÉFICIENT D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 66% DU MONTANT DES DONS.

LE DON PEUT-ÊTRE EFFECTUÉ PAR ESPÈCES, CHÈQUES OU VIREMENT. AUCUN MONTANT MINIMUM N'EST REQUIS.

POUR JUSTIFICATIF, LA FMS RENVOIE À CHAQUE DONATEUR LE DOCUMENT CERFA N° 11580*03 (REÇU AU TITRE DES DONS À CERTAINS ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

VIII / CONCLUSION

LA FMS EST UNE ASSOCIATION CULTURELLE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. AU-DELÀ DE SON ENGAGEMENT DANS LE DOMAINE CULTUREL, ELLE RÉPOND À DES CRITÈRES LUI PERMETTANT D'ÊTRE RECONNUE COMME TELLE :

- ÊTRE UNE ASSOCIATION À BUT NON-LUCRATIF
- METTRE EN PLACE UNE GESTION DÉSINTÉRESSÉE
- AVOIR UN CERCLE ÉTENDU DE BÉNÉFICIAIRES

L'ENGAGEMENT DE LA FMS EST SINCÈRE ET ENTIER DANS SES MISSIONS.

SA FORCE REPOSE SUR UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS MILITANTS MAIS AUSSI SUR DES BÉNÉVOLES, QUI S'INVESTISSENT ET MÈNENT AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DES PUBLICS DES MISSIONS DONT LA PRATIQUE MUSICALE AMATEUR A BESOIN. UN RÔLE DE CONVICTIONS QUE CHACUN ASSURE PLEINEMENT.

IX/ SOURCES

- GESTION DE PROJETS CULTURELS, FRANÇOIS MAIRESSE
- GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF, DÉPARTEMENT DE L'OISE
- ASSOCIATHÈQUE : [HTTPS://WWW.ASSOCIATHEQUE.FR/FR/INDEX.HTML](https://www.associatheque.fr/fr/index.html)
 - FICHE PROJET
 - COMMENT DÉFINIR SON PROJET ASSOCIATIF ?
 - (RE)-DÉFINIR LE PROJET ASSOCIATIF, POUR SAVOIR LE RACONTER